

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - HMB du Grand Annecy

Nâves-Parmelan

Réglement graphique

PLAN Abis : PRESCRIPTIONS GRAPHIQUES

Dossier certifié conforme par la Présidente et annexé
à la présente délibération du Grand Annecy du 18
décembre 2025 approuvant l'élaboration du PLUi
HMB

ECHELLE 1:5 000	PROCÉDURES		
	Elaboration du PLUi approuvé le 18 décembre 2025		
	Modification	Modification simplifiée	Révision



Trame verte et bleue

- Alignements d'arbres à préserver au titre de l'article L151-23 du CU*
 - Boisements, haies, arbres et bosquets à préserver au titre de l'article L151-23 du CU*
 - △ Ripisylves et boisements d'accompagnement des cours d'eau à préserver au titre de l'article L151-23 du CU*
 - Corridors et continuum écologiques à préserver au titre de l'article L151-23 du CU*
 - Périmètres de zones humides (à titre informatif)
 - ▨ Zones humides et tampons de 10 mètres à préserver au titre de l'article L151-23 du CU*
 - ▨ Espaces boisés classés au titre de l'article L113-1 du CU*
 - ▨ Espaces boisés classés au titre de l'article L113-1 du CU*

Mobilité

Hierarchisation des routes départementales

- # Hierarchisation des routes départementales



E
L

Axe Glaisins-Duingt

Zones pouvant être aménagées en vue de au titre de l'article L151-38 du CU*

 Domaine Nordique

- ## Autres prescriptions

 - █ Secteur avec interdiction de constructibilité pour des raisons environnementales, de risques, d'intérêt général
 - ▣ Linéaire de vue à préserver au titre de l'article L151-19 du CU*
 - ▢ Secteur dans lequel toutes les constructions nouvelles de logements sont à usage exclusif de résidence principale au titre de l'article L151-14-1 du CU*
 - Secteurs de Projet en Attente d'un Projet d'Aménagement Global (PAPAG) au titre de l'article L151-41 du CU*
 - Secteurs soumis à des conditions spéciales en raison du manque de capacité électrique au titre de l'article R151-34 du CU
 - Exploitation de carrières repérées au titre de l'article R151-34 du CU*
 - █ Secteurs concernés par une Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre des articles L 151-6 et L 151-7 du CUI* (OAP)

*Code de l'I Urbanisme

- # Prescriptions pour les Cônes de vue

A small blue icon of a fountain or water feature.

Sou

- # Bâti



bâti dur

• 6 • 11

- ## Données d'information

 Forêts (occ. sol DDT 74, 2024)
 Cours d'eau

Chemiii

- # Zonage

Enfrentos de zeros